Appel à Solutions Innovantes Economie Circulaire

Dijon métropole







Dépôt des candidatures avant le 15 mai 2019

Contexte

En 1960, un habitant de l'agglomération dijonnaise produisait environ 170 kg de déchets par an. Aujourd'hui, ce volume a triplé (soit près de 500 kg par an, par habitant)¹.

Notre modèle économique actuel repose sur un principe de création de valeur dit « linéaire » : Extraire – Fabriquer – Consommer – Jeter. Nous consommons aujourd'hui plus de ressources naturelles que la Terre n'est en mesure d'en générer et ce modèle économique n'est donc pas soutenable à long terme.

Face à ce constat, il devient nécessaire de repenser les méthodes de production et de consommation afin de s'engager dans un processus plus vertueux, une consommation plus sobre et responsable des ressources et une production moindre des déchets, en basculant ainsi vers une économie circulaire.

L'économie circulaire repose sur l'approche des 4R : Réduire – Réutiliser – Réparer – Recycler, et dépasse la gestion des déchets pour intégrer également l'approvisionnement durable en matières premières, l'éco-conception des produits ou des services, l'écologie industrielle et territoriale, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable et l'allongement de la durée d'usage.

Depuis plusieurs années déjà, le territoire de Dijon métropole voit émerger des projets alternatifs en faveur de l'économie circulaire : les Disco Soupe et le Gourmet Bag pour lutter contre le gaspillage alimentaire, le Marché de Noël du réemploi et le Village de la Réparation pour donner une seconde vie à des objets du quotidien, le développement du compostage individuel ou partagé...

Pour accélérer ce mouvement et favoriser l'émergence sur le territoire de Dijon métropole de nouvelles solutions en faveur de l'économie circulaire, l'entreprise DIEZE, Dijon métropole et la coopérative Go'Up se sont associées pour lancer un Appel à Solutions Innovantes.

¹ **Source** : https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Dechets-collecte-tri-et-valorisation/Objectif-zero-dechet et https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Dechets-collecte-tri-et-valorisation/Objectif-zero-dechet et https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Dechets-collecte-tri-et-valorisation/Objectif-zero-dechet et www.trionsnosdechets-dijon.fr

Objectifs

L'Appel à Solutions vise à accompagner l'émergence de projets innovants sur le territoire de Dijon métropole, répondant à l'une des deux thématiques suivantes :

- **Thématique 1**: Économie circulaire et biodéchets Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des biodéchets
- **Thématique 2:** Economie circulaire et objets encombrants des particuliers Réemploi, réparation et revalorisation

Thématique 1 : Economie circulaire et biodéchets

Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des biodéchets

Dijon métropole a déjà mis en place des actions en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire et de la valorisation des biodéchets (compostage individuel ou partagé, accompagnement des établissements scolaires dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, gourmet bag...).

Les projets s'inscrivant dans cette thématique doivent aborder l'un des sujets suivants :

- ➤ Le gaspillage alimentaire
- La valorisation des biodéchets (compostage, jardinage au naturel...)

Exemples de projets : revalorisation des invendus alimentaires des entreprises ou des particuliers, développement du compostage, pratiques alternatives de jardinage...

Thématique 2 : Economie circulaire et objets encombrants des particuliers Réemploi, réparation et revalorisation

Sur le territoire de Dijon métropole, la gestion des déchets encombrants des particuliers (électroménagers, meubles, matelas...) fait l'objet d'un traitement spécifique : les habitants du territoire ont la possibilité de déposer ces déchets directement en déchetterie ou de bénéficier d'un service de collecte gratuit et à domicile.

Cependant, ces objets encombrants collectés en porte à porte ne s'inscrivent que très peu dans une dynamique de réemploi et de revalorisation.

Les projets s'inscrivant dans cette thématique devront permettre le réemploi, la réparation ou la revalorisation des déchets encombrants des particuliers du territoire de Dijon métropole.

Exemples de projets : nouvelle filière de réemploi, atelier de réparation, service de location de matériel...

Bénéficiaires

Cet appel à solutions innovantes est ouvert à des entrepreneurs de la région et d'ailleurs, porteurs de projets individuels ou collectifs, au sein de structures existantes ou en création (startups, associations, entreprises...).

De plus, les projets proposés doivent :

- S'inscrire dans l'une des deux thématiques ciblées ainsi que dans une démarche d'économie circulaire,
- Reposer sur un modèle économique stable et viable,
- Etre créateurs d'emploi sur le territoire.

Critères d'évaluation

Le jury de sélection examinera les projets au regard des critères suivants :

- Impact environnemental,
- Potentiel de création d'emplois locaux,
- Caractère innovant,
- Equilibre à terme du modèle économique.

3 lauréats seront sélectionnés par le jury, dont un projet « Coup de Cœur du Jury ».

Récompenses

Les lauréats de l'Appel à Solutions Innovantes bénéficieront de :

- Un pack d'accompagnement « Booster de Solutions » pour les 3 projets lauréats comprenant :
 - → 2 jours de « Learning expedition au Lab Maison pour rebondir à Bordeaux » :
 - ✓ Conseils d'experts pour votre business plan
 - ✓ Réflexion levée de fonds & stratégie de développement
 - √ Visite d'initiatives innovantes d'économie circulaire sur les 2 thématiques de l'Appel à Solutions
 - ✓ Echanges avec des entrepreneurs sociaux inspirants
 - ✓ Atelier de pitch & communication
 - → Coworking 1 jour par semaine au Village by CA Champagne Bourgogne, à Dijon, et mise en réseau avec l'écosystème Start-Up du Crédit Agricole
 - → Mentorat par un membre du Comité de direction de DIEZE, qui ouvrira son carnet d'adresses et facilitera les synergies opérationnelles avec SUEZ

- → Accompagnement sur-mesure pendant 6 mois (d'une valeur de 10 000 euros) par nos partenaires opérationnels (Audit Gestion Conseil, Legi Conseils, Le Village By CA Champagne Bourgogne, France Active Bourgogne, Le Pole d'Economie Solidaire):
 - ✓ Modélisation économique
 - ✓ Montage juridique et financier
 - ✓ Recherche de financement
 - ✓ Communication marketing
 - ✓ Expertise technique
 - ✓ Suivi & appui sur 6 mois par l'équipe Maison pour rebondir (sur base de 1 rdv tous les 15 jours)
- → Opportunités d'expérimentation terrain, construits avec DIEZE et ses partenaires du territoire
 - ✓ Possibilité de tester / affiner votre projet et vos services, de réaliser des tests, de bénéficier de prêts de machine ponctuels...

❖ Un prix de 5 000 euros pour le projet « Coup de cœur du Juy

Dépôt des dossiers

Dépôt des dossiers de candidature

Le dépôt des dossiers s'effectue grâce à un **formulaire en ligne** (*cf. Annexe*) : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdQdrB9NzG8vRUwm2WH9q2ERkoVWXQ7Qh2-EvNMW7l1vMMVzA/viewform

Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 15 mai 2019.

Avant de candidater à l'Appel à Solutions, chaque candidat est invité à s'assurer de l'éligibilité de son projet vis-à-vis des critères préalablement présentés.

Le dépôt des dossiers de candidature se fait **uniquement en ligne**. Les projets envoyés par courrier ou par mail ne seront pas examinés.

• Examen des dossiers de candidature

L'ensemble des projets seront **étudiés par le jury de sélection** composé de représentants des structures initiatrices et partenaires.

Avant le 15 juin 2019, chaque candidat recevra par mail une notification de la décision du jury.

Tous les candidats (lauréats ou non) seront invités à l'événement de remise des prix.

• Remise des prix

Les lauréats de l'Appel à Solutions Innovantes seront présentés à l'occasion d'un événement de remise des prix qui se tiendra fin juin 2019.

Calendrier

15 mars 2019	Lancement de l'Appel à Solutions Innovantes – Economie Circulaire
15 mai 2019	Clôture des candidatures
Du 15 mai au 1er juin 2019	Examen des dossiers de candidature par le jury de sélection
Avant le 15 juin 2019	Notification de décision (par mail)
Fin juin 2019	Événement de remise des prix

Contact

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter :

Justine WERBROUCK, Chargée de mission Maison pour rebondir

E-mail: justine.werbrouck@suez.com

Téléphone: 06 45 97 06 58

Initiateurs



DIEZE, créée en 2016, est une filiale du groupe SUEZ Recyclage et Valorisation Région Centre Est. Composée de 120 collaborateurs, l'entreprise est dédiée aux activités de collecte des déchets au sein des 24 communes de Dijon métropole (254 000 habitants). DIEZE a pour mission d'accompagner Dijon métropole dans l'évolution de son service de collecte, tout en proposant des solutions concrètes et innovantes en matière de qualité de service et d'engagement environnemental.

Le programme Maison Pour Rebondir est une initiative du groupe SUEZ qui vise à faire travailler ensemble collectivités, acteurs de l'emploi et entrepreneurs sociaux pour inventer les filières et les emplois de demain. Fondée en 2012 par le groupe SUEZ à Bordeaux, la Maison pour Rebondir a une double mission : permettre à des personnes éloignées de l'emploi de se relancer sur le marché du travail et accompagner les filiales de SUEZ dans le développement de projets innovants avec des entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire.





Enracinés à Dijon métropole et dans la région BFC, les entrepreneurs de la coopérative Go'Up développent des solutions innovantes et accélèrent des projets à finalité sociale et environnementale en Bourgogne-Franche-Comté. Le savoir-faire de Go'Up va de l'identification des opportunités à l'évaluation, en passant par la mobilisation des acteurs pertinents, la co-construction du projet, la levée de fonds le recrutement, ou encore le marketing et la communication. http://www.go-up.coop/

Dijon métropole se positionne comme un territoire innovant en matière d'écologie et d'environnement. Depuis plusieurs années déjà, la collectivité s'est lancée dans une démarche ambitieuse en termes d'économie circulaire et de prévention des déchets (lauréate du deuxième appel à projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » en 2016). https://www.metropole-dijon.fr/ et www.trionsnosdechets-dijon.fr/



Partenaires



Fort d'une équipe pluridisciplinaire de 110 personnes sur 3 départements (Côte d'Or, Jura, Saône-et-Loire), le cabinet **Audit Gestion Conseil** est entièrement dédié au développement des entreprises et associations clientes et propose une large palette de services, de la classique mission comptable au développement international. https://www.agcweb.net/

Créée en 1990, **Légi Conseils** est une société d'avocats spécialisés en droit des affaires et de l'entreprise. L'entreprise accompagne depuis plus de 20 ans ses clients dans le développement de leur entreprise, favorisant l'organisation et la gestion juridiques de celle-ci, tout autant que la défense en justice de leurs intérêts. http://www.legiconseils.fr/fr/





Le Village by CA est un accélérateur de business qui met en relation des start-ups et des grandes entreprises. Ouvert depuis janvier 2018, le Village by CA Champagne Bourgogne héberge déjà plusieurs start-up et entreprises partenaires (dont Vitagora et Food Tech) et a pour objectif de favoriser les synergies avec les acteurs locaux du développement économique. https://www.levillagebyca.com/fr

De l'émergence au développement, **France Active Bourgogne** donne aux entrepreneurs les moyens de s'engager sur leur territoire. Elle les accompagne dans leurs problématiques financières, met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins et leur permet d'accéder à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux. https://www.franceactive.org/





Le **Pôle d'Economie Solidaire** est un organisme de développement économique au service de l'économie sociale et solidaire. Il intervient à tous les stades de l'évolution d'un projet entrepreneurial ou associatif (création, développement, consolidation), dans tous les secteurs d'activités. http://www.pole-economie-solidaire21.org/

Annexe

CONTENU DU FORMULAIRE EN LIGNE

Lien du formulaire :

 $\frac{https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdQdrB9NzG8vRUwm2WH9q2ERkoVWXQ7Qh2-EvNMW7l1vMMVzA/viewform$

I. INFORMATIONS GENERALES

- Titre de votre projet
- Thématique concernée
- Synthèse de votre projet

II. Presentation du porteur de projet

- Nom et prénom
- Structure (s'il y a lieu)
- Statut juridique (s'il y a lieu)
- Adresse
- Code postal / Ville
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail
- Site internet
- Autres liens (réseaux sociaux...)
- Présentation du/des porteur(s) de projet
- Comment avez-vous entendu parler de cet Appel à Solutions ?

III. CONTEXTE, GENESE ET OBJECTIFS DU PROJET

- Historique
- Constat(s)
- Vision(s)
- Mission(s)
- Objectif(s)

IV. DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

- Secteur(s) d'activité(s)
- Détails techniques des produits et/ou des services proposés
- Inscription du projet dans la thématique identifiée
- Clientèle ciblée
- Territoire / Zone géographique concerné(e)
- Stade de développement
- Modèle économique
- Calendrier prévisionnel

- Impact environnemental
- Impact social
- Caractère innovant

V. AUTRES INFORMATIONS

- Présentation des partenaires du projet
- Budget et plan de financement prévisionnels du projet
- Autres informations relatives au projet que vous estimez utiles de partager

VI. ANNEXES

Possibilité de joindre tout document pouvant compléter votre dossier :

- Plaquette de votre projet et logo (s'il y a lieu)
- CV du/des porteur(s) de projet
- Autre document utile